



Ressources Robex Inc.: Nouveau record de production de la mine de Nampala

QUÉBEC, 09 août 2019 -- Ressources Robex Inc. (« **Robex** » et/ou « **la Société** ») (TSXV : RBX / FWB : RB4) annonce un nouveau record de production d'or attribuable au deuxième trimestre de 12 089 onces (376 kg), représentant une moyenne mensuelle supérieure à 4 030 onces (125 kg). La mine de Nampala a réalisé en juillet sa meilleure production mensuelle d'or de 5 080 onces (158 kg).

La Société obtient ces résultats par une progression constante de l'usine : Le dernier record du mois de juillet était un triple succès : une production record en tonnage avec plus de 167 000 tonnes de minerai traitées dans le mois, un exploit en matière de récupération et une prouesse technique en arrivant pourtant à diminuer significativement la consommation de cyanure (économie mensuelle de 75 000\$).

L'ajout d'un concasseur d'ici la fin du mois d'août devrait permettre à la mine de Nampala de continuer cette progression : À l'heure actuelle, la Société se situe dans une bonne position pour atteindre les objectifs opérationnels ambitieux qu'elle s'était fixés pour l'année 2019. Pour les sept premiers mois, la production d'or attribuable a atteint 28 228 onces (878 kg), représentant plus de 60 % de l'objectif de 45 000 onces (1 400 kg) pour l'année 2019.

RAPPORT « 43-101 » :

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 25 juin dernier, la Société dépose officiellement le Rapport Technique NC 43-101 complété par Mario Boissé, P. Eng., et Denis Boivin, P. Géo., concernant les estimés de ressources minérales et de réserves minérales pour la mine de Nampala. Le Rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 intitulé "NI 43-101 Technical Report, Mineral Resource and Mineral Reserve Estimates for the Nampala Gold Mine" (« **le Rapport technique** ») a été préparé par Mario Boissé, P. Eng., et Denis Boivin, P. Géo. Ceux-ci sont considérés "Personnes qualifiées" au sens défini par NC 43-101. Le Rapport technique a une date effective au 1^{er} mai 2019 et une date de signature au 1^{er} août 2019.

Pour rappel, l'estimé des réserves minérales (2019MR) fait état de 180 000 onces de réserves au 1^{er} mai uniquement dans l'oxyde, soit 7 719 000 tonnes à une teneur de 0,73 g/t avec un ratio de décapage de 2,76, **correspondant actuellement à une durée de vie approximative de 4 ans et demi**. Les ressources minérales (2019MRE) sont encourageantes, mais nécessitent des travaux supplémentaires qui seront effectués au cours des prochains mois afin de réduire les incertitudes et qualifier une partie de cette réserve minérale.

Le Rapport technique se trouve sur le site Web de la Société (www.robexgold.com) et sous le profil de Robex sur SEDAR (www.sedar.com).

LA CAMPAGNE D'EXPLORATION ET DE FORAGE VA REPRENDRE :

Une nouvelle campagne d'exploration et forage dynamique débutera dès la fin de la saison des pluies au Mali, en octobre prochain, pour donner suite aux résultats positifs du forage 2018-2019, du nouvel estimé des ressources minérales (2019MRE) et du nouvel estimé des réserves minérales (2019MR). Le programme d'exploration et de forage 2019-2020 est en cours d'élaboration. Comme recommandé dans le Rapport Technique, la Société prévoit à priori des efforts sur de nouvelles cibles de forage entourant les 7 fosses identifiées pour l'exploitation des réserves minérales afin de relier les plus petites fosses dans les zones aurifères est, sud et ouest de la fosse principale de Nampala. Un effort important est également mené pour structurer et renforcer en interne une équipe technique malienne.

Pour informations :

Ressources Robex Inc.

Benjamin Cohen, CEO
Augustin Rousselet, CFO/COO
Siège social : **(581) 741-7421**
info@robexgold.com

Le présent communiqué comporte des énoncés pouvant être considérés comme des « renseignements prévisionnels » ou des « énoncés prospectifs » en matière de droit des sûretés. Ces renseignements prévisionnels sous-tendent des incertitudes et des risques, dont certains échappent au contrôle de Robex. Les réalisations et les résultats finaux peuvent différer considérablement des prévisions formulées implicitement ou explicitement. Ces écarts peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, notamment à l'instabilité du prix des métaux sur le marché, aux conséquences de la fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt, à une évaluation inexacte des ressources, aux risques en matière d'environnement (durcissement de la réglementation), à des situations géologiques imprévues, à des conditions d'exploitation défavorables, aux risques politiques inhérents à l'exploitation minière dans les pays en développement, à un changement de politiques gouvernementales ou de règlements (lois et politiques), à une incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux ou à tout autre risque lié à l'exploitation et au développement minier. Rien ne garantit que les circonstances prévues dans ces énoncés prospectifs surviendront, voire qu'elles profiteront à Robex le cas échéant. Les renseignements prévisionnels sont fondés sur les estimations et les opinions de l'équipe de direction de Robex

au moment de leur publication. Robex ne s'engage aucunement à rendre publics des mises à jour ou des changements concernant ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements ou événements, ou pour tout autre motif, sauf si les lois en matière de valeurs mobilières l'exigent. La Bourse de croissance TSX ou le fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume aucune responsabilité quant à l'authenticité ou à la précision de ce communiqué.